



PROCES-VERBAL

CONSEIL DU 05 SEPTEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation : 30 août 2024

Etaient présents : Mr Pierre GARBIL, Mr Jean-Paul NIELACNY, Mme Sylvie BURELLIER, Mr Didier PINAY, Mr Philippe CIRUSSE, Mme Florence DUPUY, Mme Pascale BRUNELIN, Mr Philippe BLANC, Didier PINAY, Pascale BRUNELIN, Yannick PLEVY, Mme Aurélie HOMEYER, Mr Michel REY, Mme Claudine CHAZELLE

Absences excusées : Mme Marie-Christine GAREL, , Mme Catherine BRICAUD, Mr Benjamin GARNIER,

Secrétaire de séance : Mme Florence DUPUY

Procès-verbal du dernier conseil

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve le procès-verbal du dernier conseil municipal

Présentation des rapports d'activités

Les rapports d'activité permettent de garantir la transparence de l'action publique et d'informer les citoyens sur la gestion et les réalisations des différentes collectivités. Les rapports d'activité sont disponibles en ligne sur les sites de chaque collectivité.

Service déchet de Loire Forez agglomération présente :

- Organisation du service,
- Le nombre de contact usager
- Les 6 axes de prévention : enjeux et objectifs
- Les déchèteries : nombre et chiffres clés
- La collecte des déchets : les chiffres par type de collecte
- Le bilan en chiffre : tonnage et financier

Centre de Gestion de la Loire présente :

- Les temps forts de l'année
- Fiche d'identité
- Pôle recrutement et accompagnement professionnel
- Pôle prévention et santé au travail
- Pôle carrières et instance (CST)
- Le CDG sur le territoire

Charte pour l'accompagnement aux devoirs scolaires dans le cadre des activités périscolaires

Des membres du club des aînés ont proposé de porter le projet d'accompagnement aux devoirs pendant la garderie à Pralong. Cette activité périscolaire se déroulerait le lundi de chaque semaine à partir de fin septembre avec un binôme de 2 personnes par enfant et 4 enfants par séance. Une charte a été établis pour réglementer et valider le fonctionnement par chaque partie prenante.

Création d'une régie d'avance

Afin de faciliter l'achat de marchandises dans les commerces de proximité, il est proposé de créer une régie d'avance de fonds qui permettra à la commune de disposer d'une carte bancaire auprès de la Banque de France.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la création d'une régie d'avance

Modification de la délibération créant le poste de secrétaire de mairie

La loi du 30 décembre 2023 vise à revaloriser le métier de secrétaire de mairie. Plusieurs dispositions ont été prise par décret du mois de juillet 2024.

Le Secrétaire de mairie devient secrétaire général de mairie. Le maire doit nommer un agent de catégorie B. Jusqu'en 2028 une promotion interne permettra un reclassement d'office de tous les agents de catégorie C (soit directement selon ancienneté soit après formation et examen pour les autres). A Pralong, le tableau des effectifs, de juin 2022, prévoit que le poste de secrétaire de mairie est ouvert à des agents de catégorie B ou C. Le terme de B a été omis dans le corps de la délibération. Il est proposé aux élus de valider la délibération modificative en introduisant la catégorie B.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la délibération modificative

Convention avec la Fédération Française de Randonnée (FFR)

7 projets de GRP (Grande Randonnée de Pays) sur le territoire de Loire Forez Agglomération, initiés par la FFRandonnée Loire, devraient voir le jour. Loire Forez Agglomération a souhaité réaliser ce projet en s'appuyant sur le savoir-faire de la FFRandonnée Loire.

Pour que l'homologation du parcours puisse être entérinée par la Fédération Française de Randonnée, il est nécessaire d'obtenir l'accord écrit des communes par convention qui définit les rôles de chacun. La commune autorise et respecte le balisage et entretien les chemins concernés. La FFRandonnée quant à elle, s'occupe du balisage et de son entretien.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention avec la FFR et autorise le maire à signer la convention

Demande de subvention dans le cadre du fond de soutien de Loire Forez.

La tondeuse actuelle présentait des signes d'usure depuis quelques temps (fuites d'huiles...). Une opportunité s'est présentée avec le magasin Saisons Vertes qui dispose d'un tracteur tondeuse autoportée avec bac de ramassage avec seulement 37h00 d'utilisation. Ce type de matériel sera plus en adéquation avec les besoins de la commune. Pour financer de ce matériel, il est possible de demander un fonds de concours auprès de Loire Forez dans le cadre de la 2^{ème} enveloppe.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal sollicite une subvention de 3 000€ dans le cadre de l'enveloppe 2 du fonds de concours de Loire Forez

Demande d'installation d'un toilette de l'APP

L'Association de Pétaques Pralonaise a déposé une requête pour « installer une cabine de chantier démontable dans l'angle du terrain, dans laquelle nous aurions l'eau potable et des sanitaires ». Le terrain se situant sur une zone naturelle, un bornage a été nécessaire pour déterminer si ce terrain était inclus dans la zone STECAL (Secteurs de taille et de capacité d'accueil limités définis dans les plans locaux d'urbanisme, à l'intérieur des zones agricoles et naturelle, et permettant l'implantation de nouvelles constructions). A Pralong, la zone STECAL est liée à la salle des fêtes.

Le bornage met en évidence que la limite de la zone STECAL s'étend sur une partie de la plateforme. Donc du point de vue urbanisme : dans cette zone STECAL, des annexes peuvent être construites et sont soumises à une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable) si le projet fait plus de 5m2.

Vote du conseil : contre : 4 / abstentions : 2 / pour 9

Devis divers

Le revêtement qui entoure le city stade avaient été rafraîchis en 2020. Il se détériore maintenant rapidement et de nombreux trous se forment. Il faut donc envisager sa réfection. Des entreprises spécialisées seront contactées afin d'apporter à Pralong une solution adaptée techniquement et financièrement.

Le revêtement le long des fenêtres de la salle des fêtes, côté bourg, est fait par du gore (gravillons beige). La problématique est qu'à chaque pluie, les gravillons sont projetés sur la partie basse du vitrage et

emportés sur les semelles dans l'entrée et les toilettes. La pose d'un enrobé éviterait ces problématiques et serait un gain de temps et un gain financier concernant le ménage.

Le conseil municipal valide le devis pour le remplacement du gore par un enrobé le long de la salle des fêtes côté bourg. Vote du conseil : contre : 1 / pour 14

Problématique de la vitesse route de Menacey

Malgré le passage à 30km/h sur la route de Menacey, la vitesse a certes réduit, mais des chauffards continuent de rouler à vive allure. Un radar de comptage sera remis dans les prochains jours. Il permettra de comparer les données avant/après le passage à 30km/h. Des tests seront également prévus pour constater l'impact de la mise en place de chicane.

Les services de la gendarmerie ont été avertie du changement de limitation de vitesse.

Questions diverses :

Monsieur le maire remercie les élus pour l'arrosage des plantations cet été ainsi que pour leur aide apporter lors du déménagement et du réaménagement des classes pendant des travaux à l'école.

Concernant les travaux de l'école, il reste encore quelques interventions nécessaires des entreprises qui se dérouleront les mercredis. Les travaux de la mairie, quant à eux, débiteront début octobre.

A Pralong, le 05 septembre 2024

Le secrétaire de Séance
Florence DUPUY



Le Maire
Pierre GARBIL

